

Conseillers Présents : COURTINAT-CAMPS Amélie, SIMOES-PERLANT Aurélie,
NORIMATSU Hiroko, MIEYAA Yoan.

Conseillers ayant donné procuration : SORSANA Christine pour Y. MIEYAA, ESPARBES
PISTRE Sylvie pour H. NORIMATSU, OUBRAYRIE-ROUSSEL Nathalie pour A. COURTINAT-
CAMPS, HELINE Nora pour Y. MIEYAA, TARTAS Valérie pour A. COURTINAT-CAMPS,

Conseillers excusés: F. CASSAGNAC, E. CHAMBERT, H. DELENNE

Conseiller.s.ères votant.s.es : 9

Membres de droit non votants : Valérie Capdevielle (directrice), Hélène PIERRON (secrétaire)

Ordre du jour du conseil :

1. Vote du RD du 4 septembre 2023
2. Désignation des personnalités extérieures choisies par le conseil
3. MCC licence et master : VOTE
4. Master Attendus, Critères de Sélection, Capacités d'accueil : VOTE
5. Questions diverses

1. Vote du RD du 4 septembre 2023

Après avoir constaté qu'aucune demande de modifications n'a été formulée, la directrice soumet le RD au vote

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

Le RD du 04/09/2023 est adopté à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

2. Désignation des personnalités extérieures choisies par le conseil

La candidature du Laura Corvisier, psychologue en IME, est en cours d'instruction. Elle sera présentée au prochain conseil de département.

3. Master : Attendus, Critères de Sélection, Capacités d'accueil

La directrice rappelle que, pour chaque parcours, trois types d'informations destinées à être diffusées via la plateforme TM sont à voter : les capacités d'accueil, les attendus et les critères de sélection. L'ensemble des documents présentant ces informations a été transmis avec la convocation à ce conseil.
4 Masters rattachés au département : PSRI PEPSCO PEOD PDEA

3.1. Capacités d'accueil

Aucune modification n'a été apporté par rapport à l'année dernière

- PSRI : 15 places
- PEPSCO : 20 places
- PEOD : 30 places
- PDEA 35 places

La directrice soumet les capacités d'accueil au vote.

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

La proposition est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

3.2. Attendus, critères de sélection

Concernant les attendus, tous les parcours ont ajouté la mention "**Détenir des connaissances fondamentales dans les diverses sous-disciplines de la psychologie**" car c'est la présence de cet attendu qui permet d'écartier des étudiants qui n'ont pas la licence de psychologie pour les parcours qui le pratiquent.

Parcours PSRI

Les capacités d'accueil sont fixées à 15.

La sélection se fait sur la base d'un dossier et d'une audition.

Les attendus et critères de sélection sont présentés dans les documents annexés à ce RD. Ils n'ont pas été modifiés par rapport à l'année dernière à l'exception de l'ajout de la mention citée ci-dessus.

La directrice soumet l'ensemble de ces modalités, attendus et critères de sélection au vote.

Votants 9	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

La proposition est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

Parcours PEPSCO

Les capacités d'accueil sont fixées à 20.

La sélection se fait sur la base d'un dossier uniquement.

Les attendus et critères de sélection sont présentés dans les documents annexés à ce RD. Ils n'ont pas été modifiés par rapport à l'année dernière à l'exception de l'ajout de la mention citée ci-dessus.

La directrice soumet l'ensemble de ces modalités, attendus et critères de sélection au vote.

Votants 9	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

La proposition est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

Parcours PEOD

Les capacités d'accueil sont fixées à 30.

La sélection se fait sur la base d'un dossier et d'une audition.

Les attendus et critères de sélection sont présentés dans les documents annexés à ce RD. Ils n'ont pas été modifiés par rapport à l'année dernière à l'exception de l'ajout de la mention citée ci-dessus.

La directrice soumet l'ensemble de ces modalités, attendus et critères de sélection au vote.

Votants 9	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

La proposition est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

Parcours PDEA

Les capacités d'accueil sont fixées à 35.

La sélection se fait sur la base d'un dossier et d'une audition.

Pour la constitution du dossier, trois pièces sont demandées :

- CV
- Lettre de motivation (2 pages)
- Analyse très détaillée d'une expérience professionnelle

Les co-responsables de parcours proposent de modifier le nombre de pages demandées pour le dépôt de cette pièce en exigeant un texte de trois pages et non plus une. La consigne sera formulée : analyse très détaillée (3 pages) d'une expérience professionnelle (stage, bénévolat, activité prof. ou autre) marquante en lien avec les intérêts pour la formation PDEA

La directrice soumet cette nouvelle modalité de constitution du dossier au vote.

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

La proposition est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

Les attendus sont présentés dans les documents annexés à ce RD. Ils n'ont pas été modifiés par rapport à l'année dernière à l'exception de l'ajout de la mention citée ci-dessus.

Concernant les critères de sélection, les co-responsables du parcours proposent d'ajouter un nouveau critère de sélection aux critères existants en ajoutant une note plancher à 12. Le critère sera formulé : **Note plancher de 12/20 exigée pour la moyenne des 5 semestres cumulés de la Licence en psychologie.**

Cette proposition a fait l'objet d'un vote consultatif favorable à l'unanimité des présents après un débat sur les alternatives possibles en AG de département.

Quatre options ont été discutées :

- Ne pas introduire ce nouveau critère
- Introduire ce nouveau critère et l'appliquer à l'ensemble des dossiers
- Introduire ce critère en ne l'appliquant pas aux candidatures VAC pour ne pas les pénaliser
- Introduire ce critère en le modulant en tenant compte des effets établissements (sous réserve que cet effet existe - ce point sera vérifié par la responsable de grade) et en ne l'appliquant pas aux candidatures VAC.

La directrice soumet la proposition d'ajouter ce nouveau critère au vote.

Votants 9	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

La proposition est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La directrice soumet au vote la proposition de moduler ou pas l'ajout de ce nouveau critère en choisissant en choisissant entre les options 2, 3 et 4

Votants 9	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

L'option 4 est adoptée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

4. Présentation des modalités de contrôle : Vote

Les MCC seront votées en CUFR le 12 octobre 2023.

En ce qui concerne **les UE de licence**, il nous est demandé de voter les UE de spécialités suivantes (liste transmise par Nadine Cascino, responsable de la licence) :

UE de licence pour étudiants non spécialistes en psychologie proposées et gérées par le département de psychologie du développement			
Options	S1 - PY01OP1T - Psychologie de la socialisation et de l'individuation	S1	Hervé Larroze-Marracq
Options	S1 - PY02OP3T - L'enfant et l'adolescent dans leurs milieux de vie	S1	Nathalie Oubrayrie
Options	S2 - PY01OP4T - Socialisation de genre : approches psychologiques	S2	Yoan Meiyaa
Options	S2 - PY01OP6T - L'enfant, la lecture et l'écriture	S2	Aurélie Simoes
Options	S2 - PY02OP2T - Bien-être et adaptation chez l'enfant et l'adolescent	S2	Hiroko Norimatsu
UE de licence pour étudiants en psychologie : spécialités psychologie du développement			
L1 Psychologie	S2 - PY00201T - Psychologie du développement	S2	Yoan Meiyaa
L2 Psychologie	S1 - PY00301T - Psychologie du développement	S1	Valérie Tartas et Olga Volckaert
L3 Psychologie	S1 - PY0C504T - Psychologie du développement : émotions et communication	S1	V. Tartas
L3 Psychologie	S2 - PY00603T - Psychologie du développement	S2	Claire Safont-Mottay
L3 Psychologie	S2 - PY0C604T - Développement de l'enfant, socialisation et milieux de vie	S2	Yoan Meiyaa

Les MCC ont été transmises par Nadine Cascino. Elles ont fait l'objet d'une vérification par l'équipe administrative.

Après examen de l'ensemble des MCC, décision est prise de procéder à un seul vote pour l'ensemble des UE optionnelles pour étudiants non spécialistes puis pour l'ensemble des UE obligatoires L1, L2 et L3.

La directrice soumet les MCC des UE pour étudiants non spécialistes au vote.

Votants 9	NPPV 0	ABS 0	CONTRE	POUR 9
-----------	--------	-------	--------	---------------

La directrice soumet les MCC des UE obligatoires au vote.

Votants 9	NPPV 0	ABS 0	CONTRE	POUR 9
-----------	--------	-------	--------	---------------

Les MCC de Licence sont adoptées à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

En ce qui concerne **les UE de Master des 4 masters** adossés au département, plusieurs modifications ont été apportées. Pour l'ensemble des parcours, les MCC prévoient des épreuves de nature différentes.

La directrice soumet les MCC de chaque année pour chaque parcours au vote.

Master PDEA M1

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

Master PDEA M2

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

Master PEOD M1

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

Master PEOD M2

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

Master PEPSCO M1

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

Master PEPSCO M2

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

Master PSRI M1

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

Master PSRI M2

Votants 9	NPPV x	ABS x	CONTRE x	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	---------------

Les MCC des masters PDEA, PEOD, PSRI et PEPSCO ont été adoptées à l'unanimité des votants présents ou représentés.

La séance est levée à 12H15

RD établi par Valérie Capdevielle

